



Territoire de projets d'envergure nationale et métropolitaine, la ville de Floirac, 17 147 habitants,
- Commune membre de Bordeaux Métropole, **recherche** :

**Un assistant d'Enseignement Artistique (H/F) à temps non complet (2 heures hebdomadaires) /
Discipline Tuba**

Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique

Grades attendus : assistant d'enseignement artistique, assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe

Descriptif de l'emploi

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD), vous dispenserez l'enseignement du tuba et participerez à la mise en œuvre du projet de l'EMMD.

Vos missions seront les suivantes :

Vous participerez à la définition et la mise en œuvre du projet de l'EMMD.

- Participation à la réflexion pédagogique dans le cadre des conseils pédagogiques
- Participation à l'ensemble des projets artistiques et pédagogiques
- Elaboration et coordination des projets transversaux avec l'ensemble des enseignants dans le cadre du projet de l'EMMD

Vous assurerez l'enseignement du tuba.

- Recherche pédagogique permanente
- Encadrement et direction des groupes de musique d'ensemble
- Suivi, conseil et évaluation des élèves
- Veille artistique

Vous participerez au rayonnement culturel de l'EMMD sur le territoire communal.

- Participation à des projets d'actions et parcours culturels
- Participation aux ateliers multi-activités programmés par la Ville

Profil demandé

- Expérience souhaitée en pédagogie de groupe ou orchestre à l'école
- Aptitude à la conduite de projets en équipe
- Esprit d'initiative et d'innovation dans le domaine pédagogique
- Disponibilité et grande adaptabilité
- Qualités relationnelles
- Disponibilité

Diplômes requis

Titulaire du Diplôme d'Etat – Discipline : Tuba

Permis B

Temps et conditions de travail : Temps non complet à raison de 2 heures hebdomadaires/ Horaires sur les périodes scolaires avec planning des cours défini à chaque début d'année scolaire/ présence requise lors des scènes publiques organisées ponctuellement en soirée et week-end et lors des répétitions et réunions

Poste à pourvoir le : 28/08/2019

Date limite de candidature : 31/05/2019

Rémunération : Traitement indiciaire, prime mensuelle

Divers : CNAS

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Floirac, Hôtel de Ville
- 6, avenue Pasteur BP110 – 33271 FLOIRAC Cedex.

Joindre le dernier arrêté de situation administrative et votre dernier bulletin de paie.

Renseignements : Sébastien LUC Directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Tél : 07 52
63 51 44 - 05 56 40 81 85 – sebastien.luc@ville-floirac33.fr